

Nos services

**Préserver la santé de vos salariés,
une valeur ajoutée
pour votre entreprise**



GIST - GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DE SANTE AU TRAVAIL



Siège Social : 28 rue des Chantiers • CS 50211 • 44614 Saint-Nazaire cedex

Tél. 02 40 22 52 42

www.gist44.fr

Les contreparties individualisées de l'adhésion

Décret n°2017-1819 du 29 décembre 2017

Article D4622-22 du Code du travail : « Les droits et obligations réciproques du service de santé au travail interentreprises et de ses adhérents sont déterminés dans les statuts ou le règlement intérieur de celui-ci. Ces statuts et ce règlement sont communiqués à l'entreprise, lors de la demande d'adhésion, avec la grille des cotisations du service de santé au travail interentreprises et un document détaillant les contreparties individualisées de l'adhésion. »

Nos missions

Votre service de santé au travail interentreprises, le GIST, a pour mission d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

4 missions, une stratégie globale de prévention



Action en entreprise

Le GIST conduit des actions de santé au travail sur le terrain, dans l'entreprise



Surveillance de l'état de santé

Le GIST assure le suivi individuel de l'état de santé des salariés en fonction des risques auxquels ils sont exposés. Ce suivi est réalisé par un professionnel de santé, sous l'autorité du médecin du travail, selon des protocoles définis

Le GIST conseille employeurs, salariés et représentants de salariés afin de supprimer ou réduire les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir ou réduire la pénibilité au travail et de contribuer au maintien à l'emploi



Conseil

Anonymes, les informations enregistrées par le GIST contribuent à la connaissance et la traçabilité des expositions professionnelles et participent à la veille sanitaire pour ajuster les politiques de prévention



Traçabilité et veille sanitaire

Nos engagements

1. Aider les employeurs à assumer leurs responsabilités et à bénéficier du « retour sur investissement » d'une bonne politique de prévention.
2. Rapprocher nos équipes pluridisciplinaires des entreprises.
3. Promouvoir la prévention primaire.
4. Garantir l'universalité d'accès au médecin du travail pour les salariés.
5. Agir en faveur du maintien dans l'emploi.



Notre offre de services

À destination des entreprises / employeurs

1. Aide à la conception et à la mise en oeuvre de plan d'actions en fonction des risques
2. Conseils ciblés en fonction des situations
3. Développement de la culture de prévention

« La santé est un bien précieux, facteur de performance des entreprises »

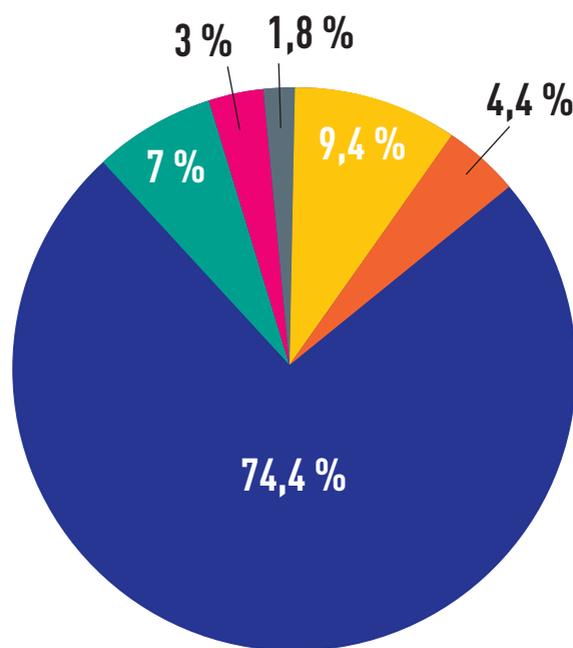
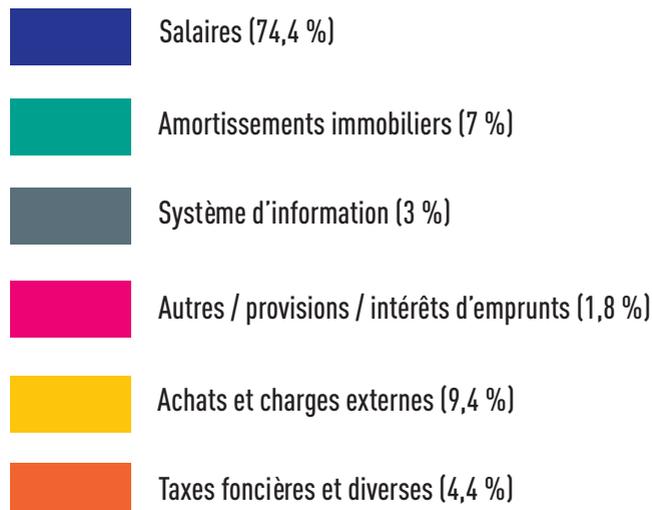
À destination des salariés

1. Suivi individuel dans le temps
2. Diagnostic du poste de travail
3. Conseils individualisés par salarié en fonction de son poste et de son état de santé

« Le service de santé au travail m'aide et aide mes collègues à agir pour leur santé »

A quoi sert la cotisation à un service de santé au travail interentreprises ?

Le budget du GIST



Chiffres 2021



La gouvernance du GIST et le calcul de la cotisation

La gouvernance du GIST est assurée par un conseil d'administration et une commission de contrôle composés d'employeurs et de salariés du territoire. Le montant de la cotisation est arrêté chaque année par le conseil d'administration et présenté à l'Assemblée générale. Nos comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes et transmis à la DREETS.



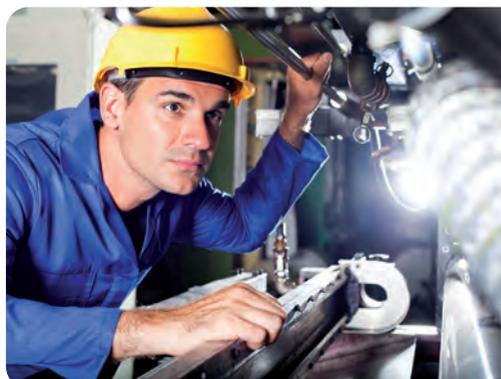
La prévention est un investissement

Le coût de la prévention est à mettre en rapport avec le montant des dépenses liées à la réparation des accidents du travail, arrêts de travail et maladies professionnelles (Prévention par les SSTI : 1,4 milliards d'euros/an - Prélèvement réparation AT-MP : 13,2 milliards d'euros/an en 2017). Un euro investi en prévention rapporte 2,20 euros (source Eurogip 2017).



La responsabilité de l'entreprise

L'adhésion à un SSTI est obligatoire dès le 1^{er} salarié, quelque soit la nature et la durée du contrat de travail. L'employeur ne peut adhérer qu'à un seul SSTI pour un même site.



Pour mieux répondre...

à vos besoins en tant qu'employeur

1

Vous accompagner dans l'évaluation des risques professionnels



Identification des situations de travail et analyse des risques

Visites et premiers repérages, fiches d'entreprises, ...



Métriologie de certaines expositions dans l'entreprise



Accès au dossier général santé travail de l'entreprise

Espace adhérent en ligne

2

Veiller à l'adéquation entre les conditions de travail et l'état de santé de vos salariés



Conseils dès la conception des lieux de travail



Information et sensibilisations aux risques professionnels

Newsletters, ateliers de sensibilisation thématiques, e-learning, etc



Propositions d'aménagement de poste



Analyse de situations de travail et des expositions professionnelles

Visites, analyse des risques et préconisations



Etudes pour actions sur le poste de travail



Formation de relais en entreprise

e-learning, salarié désigné compétent, SST, PRAP, APS, etc

3

Vous conseiller et vous apporter une expertise sur la prévention des risques professionnels



Baromètre santé



Information et expertises au service des instances de l'entreprise



« La santé et la sécurité, ça rapporte si on s'y penche »

Permettre à vos salariés de continuer à travailler en cas de problème de santé - maintien en emploi



Accompagnement spécifique en cas de problème de santé



Visite de pré-reprise et de reprise



« Des salariés en bonne santé, ce sont des entreprises en bonne santé »

4

Mettre en oeuvre des solutions lorsque vos salariés rencontrent un problème de santé



Préparation de la reprise du travail et avis d'aptitude



Accompagnement social des salariés en risque de désinsertion



Conseils pour la santé globale et orientations vers le secteur de soins

Améliorer la qualité de vie au travail dans votre entreprise



Contribution au dialogue dans l'entreprise sur les questions de santé au travail

Expertise, instances représentatives du personnel : CHSCT, CSE



Conseils de prévention individualisés

5

Etre conforme avec les exigences du code du travail en matière de santé et sécurité au travail



Accompagnement à la rédaction et à la mise en œuvre du DUERP

Ateliers, etc



Suivi de l'état de santé de vos salariés en lien avec le travail

e-learning, salarié désigné compétent, SST, PRAP, APS, etc



Formation de relais en entreprise



Sensibilisation collective aux risques professionnels

e-learning, salarié désigné compétent, SST, PRAP, APS, etc



Accès confidentiel et personnel de vos salariés à leur dossier médical santé travail

aux besoins de vos salariés

Suivre l'état de santé de vos salariés



Suivi individuel périodique de l'état de santé en fonction des risques ou à la demande



Examens complémentaires et orientations vers le secteur du soin

Les chiffres clés du GIST



 **3** centres
et 1 centre annexe



82
collaborateurs
dont 65 professionnels de santé
et prévention santé-travail



7 200 entreprises
adhérentes de toute taille
et de tout secteur d'activité



78 500
salariés suivis par le GIST



L'équipe pluridisciplinaire

Toute démarche de prévention démarre par un diagnostic : un repérage sur le terrain des situations à risques pouvant porter atteinte à la santé (produits chimiques, gestes répétitifs, manutentions...), réalisé, selon la taille de l'entreprise, en lien avec les personnes en charge de l'hygiène - sécurité dans l'entreprise, ou directement avec l'employeur et les salariés. Cette intervention permet d'apporter à l'employeur des premiers éléments pour lui permettre d'évaluer les risques et d'envisager les actions de prévention à mener.

En parallèle, le médecin du travail ou l'infirmière en santé au travail surveillent l'état de santé de chaque salarié dans le cadre d'une visite individuelle qui a lieu, en fonction des situations, avant ou après l'embauche. La visite est renouvelée à un rythme adapté à chaque cas. Coordonnée par le médecin du travail, une réflexion s'engage avec l'équipe pluridisciplinaire, pour proposer des solutions adaptées à l'entreprise et à ses salariés. Cette équipe est composée de spécialistes de la prévention des différents risques professionnels.

Au GIST, les professionnels qui vous accompagnent et constituent l'équipe pluridisciplinaire sont :

-  Médecins du travail
-  Infirmier(e)s en santé travail
-  Assistant(e)s médicales
-  Ergonomes - IPRP*
-  Hygiénistes du travail - IPRP*
-  Collaborateurs médecins
-  Assistant(e)s en santé et sécurité au travail
-  Chargé(e) de prévention
-  Ingénieur chimiste - IPRP*
-  Formatrices SST**, PRAP*** et APS****



- * Intervenant en prévention des risques professionnels
- ** Sauveteur Secouriste du Travail
- *** Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- **** Action Prévention Secours

La perception de nos services

Une enquête a été réalisée au 3^{ème} trimestre 2021 auprès de 782 salariés et employeurs adhérents au GIST. Près de la moitié des adhérents répondants considèrent tout à fait le GIST comme un partenaire/conseiller en prévention et santé au travail. Du côté salarié, une écrasante majorité (98,5 % des répondants) se déclare satisfait du service rendu par le GIST.

Les outils et actions au service de la prévention

- Notre motion design « comprendre la cotisation »
- Nos modules de E-learning pour les employeurs et les salariés
- Nos formations PRAP, SST
- Nos différents documents et fiches-conseils prévention
- Nos newsletters mensuelles
- Des informations sur le Plan régional santé travail (PRST3)
- Nos actions de sensibilisation
- Nos ateliers d'aide à l'élaboration du document unique
- Votre « espace adhérent » pour effectuer votre déclaration annuelle en ligne, mettre à jour vos informations administratives, gérer la liste de vos salariés, imprimer vos factures ou consulter les rendez-vous médicaux



Tous ces outils
sont disponibles sur notre site
www.gist44.fr



Les centres du GIST



Centre principal du GIST / siège social

28 rue des Chantiers • CS 50211 • 44614 Saint Nazaire cedex

Centres secondaires

11 bis allée des petits Brivins • ZA de Beslon • 44500 La Baule

3 rue Archimède • ZA de l'Abbaye II • 44160 Pontchâteau

7 avenue de la République • 44130 Blain



www.gist44.fr

